

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 059/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2020

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27

OBJET
AJOUT D'UN RAPPORT
COMPLEMENTAIRE A
L'ORDRE DU JOUR.

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le et que la convocation du Conseil avait été faite le 27 juin 2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

L'an deux mil vingt, le trois Juillet, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni à la Salle des Fêtes de Baccarat, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire**.

Etaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY - Mme CAREL - Mme CHASSAIN – M. BANNEROT – Mme TIHA - M. MOUGIN - Mme VAUDEVILLE – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART - M. FRANCOIS – M. MALHERBE – M. THIRIET – Mme MARCELLOT - Mme USTARITZ – Mme BAILLY – Mme BELCOUR - M. VANOT - M. VERNOUX – Mme HENRY – M. KUREK – Mme DA SILVA.

Excusés ayant donné pouvoir : M. COLIN à M. BANNEROT – M. LINDER à M. VANOT – M. MALARDE à Mme VAUDEVILLE – Mme ROBERT à M. VERNOUX.

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

5. Institution et vie politique 5.2 Fonctionnement des assemblées

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'autorisation d'ajouter un rapport complémentaire à l'ordre du jour intitulé :

" Encaissement de produits sur le budget annexe de l'Eau (vente de compteurs réformés)".

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **ACCEPTE** l'ajout de ce rapport à l'ordre du jour.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 060/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le trois Juillet, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni à la Salle des Fêtes de Baccarat, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire**.

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27

Etaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY - Mme CAREL - Mme CHASSAIN – M. BANNEROT – Mme TIHA - M. MOUGIN - Mme VAUDEVILLE – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART - M. FRANCOIS – M. MALHERBE – M. THIRIET – Mme MARCELLOT - Mme USTARITZ – Mme BAILLY – Mme BELCOUR - M. VANOT - M. VERNOUX – Mme HENRY – M. KUREK – Mme DA SILVA.

Excusés ayant donné pouvoir : M. COLIN à M. BANNEROT – M. LINDER à M. VANOT – M. MALARDE à Mme VAUDEVILLE – Mme ROBERT à M. VERNOUX.

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

7. FINANCE LOCALES 7.2 Fiscalité

OBJET
FIXATION DES TAUX
D'IMPOSITION 2020.

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le 27 juin 2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu son rapport,

Suite à la suppression dégressive de la Taxe d'habitation, à compter de l'année 2020, les Communes n'ont plus à délibérer sur ce taux.

Vu l'avis favorable de la commission des finances,

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à la majorité, 5 contre :
(Mme ROBERT - M. VERNOUX - Mme HENRY – M. KUREK - Mme DA SILVA) :

VOTE les taux d'imposition de la commune pour l'année 2020 ainsi qu'il suit :

- FONCIER BATI : 21.89
- FONCIER NON BATI : 47.84

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 061/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le trois Juillet, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni à la Salle des Fêtes de Baccarat, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire**.

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27

Etaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY - Mme CAREL - Mme CHASSAIN – M. BANNEROT – Mme TIHA - M. MOUGIN - Mme VAUDEVILLE – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART - M. FRANCOIS – M. MALHERBE – M. THIRIET – Mme MARCELLOT - Mme USTARITZ – Mme BAILLY – Mme BELCOUR - M. VANOT - M. VERNOUX – Mme HENRY – M. KUREK – Mme DA SILVA.

Excusés ayant donné pouvoir : M. COLIN à M. BANNEROT – M. LINDER à M. VANOT – M. MALARDE à Mme VAUDEVILLE – Mme ROBERT à M. VERNOUX.

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET

**BUDGET ANNEXE DE L'EAU
2020.**

7. FINANCES LOCALES 7.1 Décisions budgétaires

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le 27 juin 2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu son rapport,

- Vu l'avis de la commission des finances ;
- Vu les résultats du Compte-Administratif 2019 ;
- Vu la décision d'affectation des résultats ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
VOTE à l'unanimité le **Budget annexe de l'EAU** pour l'année 2020 qui présente les balances suivantes :

INVESTISSEMENT

Dépenses : 395 663,98 € (dont 39 879,00 € de RAR)
Recettes : 395 663,98 € (dont 27 844,80 € de RAR)

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 529 848,19 € (dont 0 ,00 de RAR)
Recettes : 529 848,19 € (dont 0 ,00 de RAR)

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 062/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le trois Juillet, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni à la Salle des Fêtes de Baccarat, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire**.

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27

Étaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY - Mme CAREL - Mme CHASSAIN – M. BANNEROT – Mme TIHA - M. MOUGIN - Mme VAUDEVILLE – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART - M. FRANCOIS – M. MALHERBE – M. THIRIET – Mme MARCELLOT - Mme USTARITZ – Mme BAILLY – Mme BELCOUR - M. VANOT - M. VERNOUX – Mme HENRY – M. KUREK – Mme DA SILVA.

Excusés ayant donné pouvoir : M. COLIN à M. BANNEROT – M. LINDER à M. VANOT – M. MALARDE à Mme VAUDEVILLE – Mme ROBERT à M. VERNOUX.

OBJET

**BUDGET ANNEXE DES
FORETS 2020.**

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

7. FINANCES LOCALES 7.1 Décisions budgétaires

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le 27 juin 2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu son rapport,
- Vu l'avis de la commission des finances ;
- Vu les résultats du Compte-Administratif 2019 ;
- Vu la décision d'affectation des résultats ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
VOTE à l'unanimité le **Budget annexe DES FORETS** pour l'année 2020 qui présente les balances suivantes :

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 195 034,59 € (dont 0.00 € de RAR)
Recettes : 195 034,59 € (dont 0.00 € de RAR)

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 245 666,27 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes : 245 666,27 € (dont 0,00 € de RAR)

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 063/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le trois Juillet, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni à la Salle des Fêtes de Baccarat, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire**.

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27

OBJET

**BUDGET GENERAL VILLE DE
BACCARAT 2020.**

Etaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY - Mme CAREL - Mme CHASSAIN – M. BANNEROT – Mme TIHA - M. MOUGIN - Mme VAUDEVILLE – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART - M. FRANCOIS – M. MALHERBE – M. THIRIET – Mme MARCELLOT - Mme USTARITZ – Mme BAILLY – Mme BELCOUR - M. VANOT - M. VERNOUX – Mme HENRY – M. KUREK – Mme DA SILVA.

Excusés ayant donné pouvoir : M. COLIN à M. BANNEROT – M. LINDER à M. VANOT – M. MALARDE à Mme VAUDEVILLE – Mme ROBERT à M. VERNOUX.

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

7. FINANCES LOCALES 7.1 Décisions budgétaires

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le 27 juin 2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu son rapport,

- Vu l'avis de la commission des finances ;
- Vu les résultats du Compte-Administratif 2019 ;
- Vu la décision d'affectation des résultats ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, 5 contre (Mme ROBERT - M. VERNOUX - Mme HENRY - M. KUREK - Mme DA SILVA),

VOTE le Budget Général Ville de BACCARAT pour l'année 2020 qui présente les balances suivantes :

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 2 137 782,18€ (dont 102 000,00€ de RAR)
Recettes : 2 137 782,18€ (dont 514 385,00€ de RAR)

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 5 842 496,04€ (dont 0,00 de RAR)
Recettes : 5 842 496,04€ (dont 0.00 de RAR)

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 064/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le trois Juillet, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni à la Salle des Fêtes de Baccarat, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire**.

Etaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY - Mme CAREL - Mme CHASSAIN – M. BANNEROT – Mme TIHA - M. MOUGIN - Mme VAUDEVILLE – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART - M. FRANCOIS – M. MALHERBE – M. THIRIET – Mme MARCELLOT - Mme USTARITZ – Mme BAILLY – Mme BELCOUR - M. VANOT - M. VERNOUX – Mme HENRY – M. KUREK – Mme DA SILVA.

Excusés ayant donné pouvoir : M. COLIN à M. BANNEROT – M. LINDER à M. VANOT – M. MALARDE à Mme VAUDEVILLE – Mme ROBERT à M. VERNOUX.

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

5. INSTITUTION ET VIE POLITIQUE 5.2 Fonctionnement des assemblées

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu son rapport,

Conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune. Cette commission est composée :

- du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission ;
- de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants, si la population de la commune est inférieure à 2 000 habitants ;
- de 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants dans les autres cas.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale : elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur départemental des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée sur délibération du conseil municipal.

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27

OBJET

**CONSTITUTION DE LA
COMMISSION COMMUNALE
DES IMPOTS DIRECTS**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le 27 juin 2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture et publication
du ---

Le Conseil Municipal , à l'unanimité, propose la liste ci- dessous :

	TITULAIRES		TAXE		SUPPLEANTS		TAXE
	NOMS	PRENOMS			NOMS	PRENOMS	
1	BANNEROT	Martial	TH-TF	1	COLIN	Bernard	TH-TF
2	BOYETTE	Philippe	TH-TF	2	COLIN	Didier	TH-TF
3	CAREL	Jocelyne	TH-TF	3	COUDRAY	Yvette	TH-TF
4	CHASSAIN	Isabelle	TH-TF	4	BAILLY	Sophie	TH-TF
5	COSSART	Annick	TH	5	MARCHAL	Jean-Pierre	TH-TF
6	COUDRAY	Jean	TH-TF	6	MARECHAL	Vérène	TH-TF
7	DUCRET	Philippe	TH-TF	7	MOUGIN	Daniel	TH-TF
8	FRANÇOIS	Gérard	TH-TF	8	TIHA	Sabine	
9	JACQUOT	Céline	TH-TF	9	UBERSFELD	Olivier	TH-TF
10	LAMORRE	François	TH-TF	10	USTARITZ	Anne	
11	LAURENT	Jacqueline	TH-TF	11	VANOT	Guillaume	TH-TF-CFE
12	MARCELLOT	Isabelle	TH-TF	12	VAUDEVILLE	Sabrina	TH-TF
13	THIRIET	Dominique		13	VIRLOUVET	Christian	TH-TF
14	GOBERVILLE	Alphonse	TH-TF	14	WALTER	Jean-Raymond	TH-TF
15	VERNOUX	Pascal	TH-TF	15	DA SILVA	Cindy	
16	KUREK	Laurent	TH-TF	16	ROBERT	Marguerite-Marie	TH-TF

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 065/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le trois Juillet, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni à la Salle des Fêtes de Baccarat, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire**.

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27

Présents : 23

Votants : 27

Étaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY - Mme CAREL - Mme CHASSAIN – M. BANNEROT – Mme TIHA - M. MOUGIN - Mme VAUDEVILLE – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART - M. FRANCOIS – M. MALHERBE – M. THIRIET – Mme MARCELLOT - Mme USTARITZ – Mme BAILLY – Mme BELCOUR - M. VANOT - M. VERNOUX – Mme HENRY – M. KUREK – Mme DA SILVA.

Excusés ayant donné pouvoir : M. COLIN à M. BANNEROT – M. LINDER à M. VANOT – M. MALARDE à Mme VAUDEVILLE – Mme ROBERT à M. VERNOUX.

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET

**VERSEMENT D'UNE PRIME
EXCEPTIONNELLE DANS LE
CADRE DE L'ETAT
D'URGENCE SANITAIRE
POUR FAIRE FACE A
L'EPIDEMIE DE COVID-19.**

7. FINANCES LOCALES 7.10 Divers

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le 27 juin 2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture et publication
du ---

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu son rapport,

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment son article 20,
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 88,
- Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,
- Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,
- Vu la loi n° 2020-473 du 25 avril 2020 de finances rectificative pour 2020, notamment son article 11,
- Vu le décret n° 2020-570 du 14 mai 2020 relatif au versement d'une prime exceptionnelle à certains agents civils et militaires de la fonction Publique de l'Etat et de la Fonction publique territoriale soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de covid-19,

CONSIDERANT que conformément à l'article 8 du décret n°2020-570, il appartient à l'assemblée délibérante de fixer, dans les limites prévues par les textes susvisés, les modalités d'attribution de la prime exceptionnelle,

CONSIDERANT que conformément à l'article 4 du décret n°2020-570, le montant maximum de la prime exceptionnelle est fixé à 1000€,

CONSIDERANT que conformément à l'article 3 du décret n°2020-570, cette prime peut être versée aux personnels pour lesquels l'exercice des fonctions a, en raison des sujétions exceptionnelles auxquelles ils ont été soumis pour assurer la continuité du fonctionnement des services, conduit à un surcroît significatif de travail, en présentiel ou en télétravail ou assimilé,

Vu l'avis de la commission des finances,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

DECIDE

Article 1 : Bénéficiaires

La prime exceptionnelle peut être attribuée aux fonctionnaires titulaires et stagiaires, aux agents contractuels de droit public et de droit privé, ainsi qu'aux fonctionnaires accueillis via une mise à disposition, et selon les modalités suivantes :

- aux agents relevant des services suivants :
 - Police municipale
 - Services techniques
 - Services Administratifs

Conformément à l'article 8 du décret n°2020-570, il appartient au Maire de déterminer, individuellement, les bénéficiaires de la prime, selon les modalités précisés ci-dessus.

Article 2 : Montant

Une prime exceptionnelle est attribuée aux agents qui ont été particulièrement mobilisés pour assurer la continuité des services publics face à l'épidémie de covid-19 et conduisant à un surcroît d'activité, soit du 24 mars au 10 juillet 2020.

Le montant maximum de la prime exceptionnelle est fixé à 1000€ pour chaque agent concerné.

Ce montant sera proratisé en fonction de la durée hebdomadaire de service de l'agent. Il sera également modulé en fonction du temps passé en présentiel et/ou télétravail ou assimilé selon la durée de la mobilisation des agents (modalités à préciser) :

Conformément à l'article 8 du décret n°2020-570, il appartient au Maire de fixer, par arrêté, les montants individuels attribués aux bénéficiaires de la prime dans les limites prévues par cette délibération.

Article 3 : Mode de versement

Conformément à l'article 8 décret n°2020-570, le Maire déterminera, par arrêté, les modalités de versement de la prime

Article 4 : Date d'effet :

Les dispositions de la présente délibération prendront effet au 3 juillet 2020.

Article 5 : Les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Article 6 : Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 066/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le trois Juillet, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni à la Salle des Fêtes de Baccarat, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire**.

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27

OBJET

**DEPENSES D'UTILITE –
ACHAT DE CRISTAL.**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le 27 juin 2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

Etaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY - Mme CAREL - Mme CHASSAIN – M. BANNEROT – Mme TIHA - M. MOUGIN - Mme VAUDEVILLE – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART - M. FRANCOIS – M. MALHERBE – M. THIRIET – Mme MARCELLOT - Mme USTARITZ – Mme BAILLY – Mme BELCOUR - M. VANOT - M. VERNOUX – Mme HENRY – M. KUREK – Mme DA SILVA.

Excusés ayant donné pouvoir : M. COLIN à M. BANNEROT – M. LINDER à M. VANOT – M. MALARDE à Mme VAUDEVILLE – Mme ROBERT à M. VERNOUX.

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

7. FINANCES LOCALES 7.1 Décisions Budgétaires

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu son rapport,

- Considérant que pour honorer ses visiteurs de marque et autres personnalités dans le cadre de sa politique de communication, la collectivité désire profiter de la vente organisée au 2^{ème} semestre 2020 par la Société BACCARAT S.A., pour acheter des pièces de cristal à un prix plus intéressant qu'au magasin des cristalleries de BACCARAT.

- Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **AUTORISE** un représentant de la collectivité à acquérir des pièces de cristal pour un montant maximum de 1.500 € TTC.

- **DIT** l'utilité de la dépense qui sera imputée en regard de l'article 6232 du Budget de la Ville.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 067/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le trois Juillet, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni à la Salle des Fêtes de Baccarat, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire**.

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27

Etaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY - Mme CAREL - Mme CHASSAIN – M. BANNEROT – Mme TIHA - M. MOUGIN - Mme VAUDEVILLE – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART - M. FRANCOIS – M. MALHERBE – M. THIRIET – Mme MARCELLOT - Mme USTARITZ – Mme BAILLY – Mme BELCOUR - M. VANOT - M. VERNOUX – Mme HENRY – M. KUREK – Mme DA SILVA.

Excusés ayant donné pouvoir : M. COLIN à M. BANNEROT – M. LINDER à M. VANOT – M. MALARDE à Mme VAUDEVILLE – Mme ROBERT à M. VERNOUX.

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET

**RENOUVELLEMENT LIGNE DE
TRESORERIE.**

7. FINANCES LOCALES **7.3.2 Ligne de Trésorerie**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le 27 juin 2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu son rapport,

Par délibération du 25 MAI 2020, le Conseil Municipal a consenti des délégations au Maire, en l'autorisant à réaliser la ou les lignes de trésorerie dont le montant est à préciser soit lors de l'adoption du budget de la collectivité, par délibération séparée, soit par délibération dans le cours de l'année.

Vu l'avis de la commission des Finances, le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à ouvrir en 2020 une ligne de trésorerie et d'en arrêter le montant à 500.000 €.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à payer les frais inhérents à ladite ligne de trésorerie.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 068/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le trois Juillet, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni à la Salle des Fêtes de Baccarat, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire**.

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27

Etaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY - Mme CAREL - Mme CHASSAIN – M. BANNEROT – Mme TIHA - M. MOUGIN - Mme VAUDEVILLE – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART - M. FRANCOIS – M. MALHERBE – M. THIRIET – Mme MARCELLOT - Mme USTARITZ – Mme BAILLY – Mme BELCOUR - M. VANOT - M. VERNOUX – Mme HENRY – M. KUREK – Mme DA SILVA.

Excusés ayant donné pouvoir : M. COLIN à M. BANNEROT – M. LINDER à M. VANOT – M. MALARDE à Mme VAUDEVILLE – Mme ROBERT à M. VERNOUX.

OBJET

**ATTRIBUTION DE
SUBVENTIONS AUX
ASSOCIATIONS.**

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

7. FINANCES LOCALES 7.8 Subventions

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le 27 juin 2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu son rapport,

- Vu l'avis de la commission des finances ;
- Vu l'avis du conseil d'administration de l'Office Municipal des Sports pour ce qui concerne les associations sportives,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, hors la présence de : *Mme Yvette COUDRAY, Présidente du Comité de Jumelage Baccarat – Gernsbach, M. Martial BANNEROT, Président du Jogging Club, Mme Sylvie HENRY, Présidente le l'Association Sportive de l'Ecole de la Serre,*

DECIDE d'attribuer une subvention aux associations figurant dans le tableau annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
ANNEE 2020**

Nom des Associations	MONTANT VOTE 2020
BANQUE ALIMENTAIRE	1 700,00 €
VMEH (visite des malades MHB)	300,00 €
AALIAS	200,00 €
Retraités et Personnes Agées de Baccarat	1 200,00 €
Conjoints Survivants	350,00 €
Croix Rouge Française	350,00 €
ADMR (Formations)	2 500,00 €
RESTO DU COEUR	350,00 €
AEPS CINEMA	5 000,00 €
MEM	1 000,00 €
METAMORPHOSE	1 500,00 €
La GUERLOTTE	2 000,00 €
ARTISTES AMATEURS	200,00 €
PASS'IMAGE	400,00 €
FOREMOST MUSIC	200,00 €
APEL de Gondrecourt	500,00 €
Retraités des Cristalleries	500,00 €
Comité de Jumelage BACCARAT - GERNSBACH	800,00 €
Comité des Fêtes	3 000,00 €
AS Maternelle et primaire du centre	1 200,00 €
AS Gondrecourt	800,00 €
AS Ecole de la Serre	1 300,00 €
Baccarat Plongée	600,00 €
Baccarat Détente	500,00 €
AB Tennis de Table	3 200,00 €
Club Vosgien	500,00 €
Ass. De Pêche LE BARBEAU	300,00 €
MSM Compétition	1 100,00 €
Bachamoise Gymnastique	2 000,00 €
Cavaliers du Belvitte	700,00 €
Sporting Club de Baccarat	6 450,00 €
Jogging Club	1 000,00 €
Pétanque Bachamoise	1 300,00 €
Ski-Club Raon Baccarat	2 200,00 €
FIT'NAT	1 000,00 €
Tennis Club	4 000,00 €
VTT Tonic	1 300,00 €
Baccarat Raon Basket	1 700,00 €
Rugby Club Raon Baccarat	1 200,00 €
Nippon Kempo	1 400,00 €
Cristal Boxing Club	1 900,00 €
AS Vétérans de Baccarat	500,00 €

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 069/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2020

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27

OBJET

**ATTRIBUTION D'UNE
SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE A L'ASACL**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le et que la convocation du Conseil avait été faite le 27 juin 2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

L'an deux mil vingt, le trois Juillet, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni à la Salle des Fêtes de Baccarat, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire**.

Etaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY - Mme CAREL - Mme CHASSAIN – M. BANNEROT – Mme TIHA - M. MOUGIN - Mme VAUDEVILLE – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART - M. FRANCOIS – M. MALHERBE – M. THIRIET – Mme MARCELLOT - Mme USTARITZ – Mme BAILLY – Mme BELCOUR - M. VANOT - M. VERNOUX – Mme HENRY – M. KUREK – Mme DA SILVA.

Excusés ayant donné pouvoir : M. COLIN à M. BANNEROT – M. LINDER à M. VANOT – M. MALARDE à Mme VAUDEVILLE – Mme ROBERT à M. VERNOUX.

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

7. FINANCES LOCALES 7.5 Subventions

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu son rapport,

Par courrier en date du 28 Mai 2020, le Président de l'ASACL sollicite l'attribution d'une subvention dans le cadre de l'organisation du 65^{ème} Rallye de Lorraine qui pourrait se dérouler les 18,19 et 20 septembre 2020.

Vu l'avis de l'Office Municipal des Sports et de la commission des finances,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à la majorité, 3 contre : M. VERNOUX – Mme ROBERT – Mme HENRY.

- **DECIDE** d'attribuer une subvention de 3.000 € à l'ASACL.
- **DIT** que cette subvention ne sera versée qu'après la manifestation.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 070/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2020

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27

OBJET

**ATTRIBUTION D'UNE
SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE A
L'AMICALE DES SAPEURS-
POMPIERS DE BACCARAT.**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le et que la convocation du Conseil avait été faite le 27 juin 2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

L'an deux mil vingt, le trois Juillet, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni à la Salle des Fêtes de Baccarat, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire**.

Etaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY - Mme CAREL - Mme CHASSAIN – M. BANNEROT – Mme TIHA - M. MOUGIN - Mme VAUDEVILLE – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART - M. FRANCOIS – M. MALHERBE – M. THIRIET – Mme MARCELLOT - Mme USTARITZ – Mme BAILLY – Mme BELCOUR - M. VANOT - M. VERNOUX – Mme HENRY – M. KUREK – Mme DA SILVA.

Excusés ayant donné pouvoir : M. COLIN à M. BANNEROT – M. LINDER à M. VANOT – M. MALARDE à Mme VAUDEVILLE – Mme ROBERT à M. VERNOUX.

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

7. FINANCES LOCALES 7.5 Subventions.

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu son rapport,

Par courrier en date du 8 Avril 2020, le Président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de BACCARAT sollicite l'attribution d'une subvention exceptionnelle pour aider à la rénovation des locaux de vie du Centre d'Incendie et de Secours de Baccarat.

Vu l'avis favorable de la commission des finances,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité 1 abstention : *Mme BELCOUR*,

DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle de **1500€** à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Baccarat.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 071/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le trois Juillet, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni à la Salle des Fêtes de Baccarat, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire**.

Etaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY - Mme CAREL - Mme CHASSAIN – M. BANNEROT – Mme TIHA - M. MOUGIN - Mme VAUDEVILLE – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART - M. FRANCOIS – M. MALHERBE – M. THIRIET – Mme MARCELLOT - Mme USTARITZ – Mme BAILLY – Mme BELCOUR - M. VANOT - M. VERNOUX – Mme HENRY – M. KUREK – Mme DA SILVA.

Excusés ayant donné pouvoir : M. COLIN à M. BANNEROT – M. LINDER à M. VANOT – M. MALARDE à Mme VAUDEVILLE – Mme ROBERT à M. VERNOUX.

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

7. FINANCES LOCALES 7.10 Divers

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu le rapport de Sabrina VAUDEVILLE,

- Considérant la nécessité d'instaurer un règlement pour le prêt de véhicules aux associations
- Considérant que ledit règlement prévoit la création de tarifs spécifiques pour ce dernier ;
- Considérant que ce règlement entrera en vigueur au 1^{er} Septembre 2020,

Vu l'avis favorable de la Commission Finances,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 5 abstentions : (Mme ROBERT - M. VERNOUX - Mme HENRY – M. KUREK - Mme DA SILVA),

- **DECIDE** la création des tarifs suivants :

- Frais de carburant : Montant du plein sur justificatif + 30€ de frais
- Frais de nettoyage extérieur du véhicule : 40€
- Frais de nettoyage intérieur du véhicule : 40€

- **DIT** que les dommages causés aux véhicules par l'association seront facturés par la Mairie (à l'euro prêt).

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27

Présents : 23

Votants : 27

OBJET

**CREATION DE TARIFS DANS
LE CADRE DE
L'INSTAURATION D'UN
REGLEMENT POUR LES
VEHICULES MIS A
DISPOSITION DES
ASSOCIATIONS.**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le 27 juin 2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 072/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le trois Juillet, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni à la Salle des Fêtes de Baccarat, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire**.

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27

Etaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY - Mme CAREL - Mme CHASSAIN – M. BANNEROT – Mme TIHA - M. MOUGIN - Mme VAUDEVILLE – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART - M. FRANCOIS – M. MALHERBE – M. THIRIET – Mme MARCELLOT - Mme USTARITZ – Mme BAILLY – Mme BELCOUR - M. VANOT - M. VERNOUX – Mme HENRY – M. KUREK – Mme DA SILVA.

Excusés ayant donné pouvoir : M. COLIN à M. BANNEROT – M. LINDER à M. VANOT – M. MALARDE à Mme VAUDEVILLE – Mme ROBERT à M. VERNOUX.

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

7. FINANCES LOCALES 7.2 Fiscalité

OBJET

**RENOUVELLEMENT DE
L'EXONERATION DE L'IMPOT
SUR LES SPECTACLES (Ets
Cinématographiques).**

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu son rapport,

- Vu la délibération n°051/2011 du 28 Septembre 2011 ;
- Vu l'avis favorable de la commission des finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **DECIDE** de renouveler l'exonération à 100 % des établissements de spectacles cinématographiques de BACCARAT de la cotisation foncière des entreprises (CFE).

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le 27 juin 2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 073/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le trois Juillet, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni à la Salle des Fêtes de Baccarat, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire**.

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27

OBJET

**CONTRIBUTION AU
PROGRAMME ECOLE ET
CINEMA POUR L'ANNEE
SCOLAIRE 2020/2021.**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le et que la convocation du Conseil avait été faite le 27 juin 2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

Etaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY - Mme CAREL - Mme CHASSAIN – M. BANNEROT – Mme TIHA - M. MOUGIN - Mme VAUDEVILLE – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART - M. FRANCOIS – M. MALHERBE – M. THIRIET – Mme MARCELLOT - Mme USTARITZ – Mme BAILLY – Mme BELCOUR - M. VANOT - M. VERNOUX – Mme HENRY – M. KUREK – Mme DA SILVA.

Excusés ayant donné pouvoir : M. COLIN à M. BANNEROT – M. LINDER à M. VANOT – M. MALARDE à Mme VAUDEVILLE – Mme ROBERT à M. VERNOUX.

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

7. FINANCES LOCALES **7.2 Fiscalité**

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu le rapport de Martial BANNEROT, Adjoint délégué aux affaires scolaires,

La Ville de BACCARAT souhaite renouveler sa participation au programme Ecole et Cinéma pour l'année scolaire 2020/2021.

Il est rappelé que ce programme a pour but de recenser les pratiques existantes autour du cinéma, de les harmoniser et de proposer à l'ensemble des écoles du département une action de découverte du septième art.

Cette action, qui doit s'inscrire dans le projet d'école, peut concerner l'ensemble des élèves d'une école, d'un cycle ou d'une classe, et prend place dans le temps scolaire. C'est pourquoi, aucune contribution ne peut être demandée aux familles des élèves pour financer ce dispositif, les frais d'entrée, soit 2,50 € par enfant et par séance, et les frais de déplacement restant à la charge de chaque école.

Cette action est un exemple d'ouverture qui associe des partenaires culturels, principalement les salles de cinéma. Ce dispositif est donc l'occasion de valoriser le cinéma de BACCARAT en faisant bénéficier les écoles de la commune, intéressées par le programme de projections à vocation pédagogique.

La Ville de BACCARAT interviendrait uniquement pour prendre en charge les frais d'entrée au cinéma (2,50 € par entrée et par élève).

Le programme Ecole et Cinéma participe d'une meilleure intégration de l'école dans le projet de développement culturel de la Ville, il apparaît opportun que la Ville de BACCARAT prenne à sa charge les frais d'entrée du cinéma, par séance et par enfant, afin de préserver la gratuité des activités dans le cadre scolaire.

Vu l'avis favorable de la commission des finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE** que les frais d'entrée par enfant et par séance seront pris en charge par la Commune de BACCARAT ;
- **AUTORISE** le Maire à engager les crédits nécessaires ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à la présente affaire.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 074/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le trois Juillet, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni à la Salle des Fêtes de Baccarat, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire**.

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27

OBJET

**MODIFICATION DU TABLEAU
DES EFFECTIFS.**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le 27 juin 2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

Etaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY - Mme CAREL - Mme CHASSAIN – M. BANNEROT – Mme TIHA - M. MOUGIN - Mme VAUDEVILLE – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART - M. FRANCOIS – M. MALHERBE – M. THIRIET – Mme MARCELLOT - Mme USTARITZ – Mme BAILLY – Mme BELCOUR - M. VANOT - M. VERNOUX – Mme HENRY – M. KUREK – Mme DA SILVA.

Excusés ayant donné pouvoir : M. COLIN à M. BANNEROT – M. LINDER à M. VANOT – M. MALARDE à Mme VAUDEVILLE – Mme ROBERT à M. VERNOUX.

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

4. FONCTION PUBLIQUE

4.1 Personnel titulaire et stagiaire de la F.P.T.

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu son rapport,
Vu l'avis de la commission des finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, (5 abstentions : *Mme ROBERT - M. VERNOUX - Mme HENRY – M. KUREK - Mme DA SILVA*),

DECIDE pour tenir compte de l'évolution des postes de travail, des missions assurées et des nécessités de service, de modifier le tableau des effectifs ainsi qu'il suit :

- Reconduction d'un contrat à temps complet pour une durée d'un an au grade d'adjoint technique au service des Espaces Verts à partir du 1^{er} juillet 2020.
- Reconduction d'un CDD à temps complet de 6 mois au grade d'adjoint technique pour le centre technique, à partir du 18 juillet 2020.
- Reconduction d'un CDD à temps non complet de 31 heures semaine, au grade d'adjoint technique, pour une durée d'un mois à partir du 1^{er} juillet 2020.
- Recrutement de trois emplois été à temps complet, suite à un accroissement saisonnier de l'activité au centre technique durant la période estivale et à un besoin de renfort dans les équipes.
Contrats d'une durée de 15 jours chacun, sur la base du grade d'adjoint technique territorial 1^{er} échelon pour une durée hebdomadaire de 35 heures.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 075/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le trois Juillet, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni à la Salle des Fêtes de Baccarat, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire**.

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27

OBJET

**PLAN ANNUEL DE
FORMATION 2020.**

Etaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY - Mme CAREL - Mme CHASSAIN – M. BANNEROT – Mme TIHA - M. MOUGIN - Mme VAUDEVILLE – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART - M. FRANCOIS – M. MALHERBE – M. THIRIET – Mme MARCELLOT - Mme USTARITZ – Mme BAILLY – Mme BELCOUR - M. VANOT - M. VERNOUX – Mme HENRY – M. KUREK – Mme DA SILVA.

Excusés ayant donné pouvoir : M. COLIN à M. BANNEROT – M. LINDER à M. VANOT – M. MALARDE à Mme VAUDEVILLE – Mme ROBERT à M. VERNOUX.

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

4. FONCTION PUBLIQUE

4.1 Personnel titulaire et stagiaire de la F.P.T.

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu son rapport,

- Considérant que le Plan de formation organise l'ensemble des actions de formation prévues sur l'année 2020.

Il comprend :

- Une planification annuelle des actions de formation
- Une budgétisation établie sur les coûts pédagogiques

Le plan de formation 2020 est centré en particulier sur la sécurité au travail : il se concentre sur les compétences réglementaires et nécessaires à l'exercice des missions des agents en matière de sécurité au travail, notamment avec le déploiement de formations réglementaires (habilitation électrique, formation autorisation de conduite...)

Vu l'avis de la commission des finances,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE le plan de formation 2020 tel qu'il figure en annexe.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le et que la convocation du Conseil avait été faite le 27 juin 2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 076/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le trois Juillet, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni à la Salle des Fêtes de Baccarat, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire**.

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27

OBJET

**APPROBATION DU RAPPORT
D'ACTIVITE DE LA SOCIETE
PUBLIQUE LOCALE (SPL)
GESTION LOCALE AU TITRE
DE L'ANNEE 2019.**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le 27 juin 2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

Etaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY - Mme CAREL - Mme CHASSAIN – M. BANNEROT – Mme TIHA - M. MOUGIN - Mme VAUDEVILLE – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART - M. FRANCOIS – M. MALHERBE – M. THIRIET – Mme MARCELLOT - Mme USTARITZ – Mme BAILLY – Mme BELCOUR - M. VANOT - M. VERNOUX – Mme HENRY – M. KUREK – Mme DA SILVA.

Excusés ayant donné pouvoir : M. COLIN à M. BANNEROT – M. LINDER à M. VANOT – M. MALARDE à Mme VAUDEVILLE – Mme ROBERT à M. VERNOUX.

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

7. FINANCES LOCALES
7.10 Divers

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu son rapport,
- Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment ses articles L.1524-5 et R. 1524-3 et suivants ;
- Vu la délibération du 26 Septembre 2018 par laquelle le conseil municipal a autorisé le Maire de BACCARAT à adhérer à la SPL Gestion Locale ;
- Vu les statuts de la SPL Gestion Locale en vigueur ;
- **CONSIDERANT** que la Commune de BACCARAT est membre de la SPL Gestion Locale ;
- **CONSIDERANT** la nécessité, pour les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires, en vertu des dispositions de l'article L. 1524-5 du CGCT, de se prononcer sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration de la SPL ;

Après présentation par Monsieur le Maire des principales données et faits significatifs figurant dans le rapport d'activité de l'année 2019 de la SPL Gestion Locale présenté au conseil d'administration le 27 février 2020 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** le rapport d'activité de la SPL Gestion Locale au titre de l'année 2019 ;

ANNEXE : rapport d'activité de la SPL Gestion Locale au titre de 2019.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 077/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le trois Juillet, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni à la Salle des Fêtes de Baccarat, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire**.

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27

Présents : 23

Votants : 27

OBJET

**DESIGNATION DU
REPRESENTANT DE LA
COLLECTIVITE DE
BACCARAT A L'ASSEMBLEE
GENERALE DES
ACTIONNAIRES DE LA SPL
GESTION LOCALE.**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le 27 juin 2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture et publication
du ---

Etaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY - Mme CAREL - Mme CHASSAIN – M. BANNEROT – Mme TIHA - M. MOUGIN - Mme VAUDEVILLE – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART - M. FRANCOIS – M. MALHERBE – M. THIRIET – Mme MARCELLOT - Mme USTARITZ – Mme BAILLY – Mme BELCOUR - M. VANOT - M. VERNOUX – Mme HENRY – M. KUREK – Mme DA SILVA.

Excusés ayant donné pouvoir : M. COLIN à M. BANNEROT – M. LINDER à M. VANOT – M. MALARDE à Mme VAUDEVILLE – Mme ROBERT à M. VERNOUX.

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

5. INSTITUTION ET VIE POLITIQUE 5.3 Désignation de représentants

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu son rapport,

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1524-1, L.1524-5 et R. 1524-3 et suivants ;
- Vu la délibération du 26 Septembre 2018 par laquelle le conseil municipal a autorisé la Collectivité de BACCARAT à adhérer à la SPL Gestion Locale ;
- Vu les statuts de la SPL Gestion Locale en vigueur ;
- CONSIDERANT la nécessité de désigner un nouveau représentant de la Collectivité de BACCARAT au sein de l'assemblée générale de la SPL Gestion Locale, à la suite des élections municipales de 2020 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

DESIGNE Monsieur Christian GEX comme représentant de la Collectivité à l'Assemblée générale de la SPL Gestion Locale.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 078/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le trois Juillet, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni à la Salle des Fêtes de Baccarat, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire**.

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27

Présents : 23

Votants : 27

OBJET

**NOMINATION D'UN
REPRESENTANT AU COMITE
DE PILOTAGE NATURA 2000.**

Etaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY - Mme CAREL - Mme CHASSAIN – M. BANNEROT – Mme TIHA - M. MOUGIN - Mme VAUDEVILLE – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART - M. FRANCOIS – M. MALHERBE – M. THIRIET – Mme MARCELLOT - Mme USTARITZ – Mme BAILLY – Mme BELCOUR - M. VANOT - M. VERNOUX – Mme HENRY – M. KUREK – Mme DA SILVA.

Excusés ayant donné pouvoir : M. COLIN à M. BANNEROT – M. LINDER à M. VANOT – M. MALARDE à Mme VAUDEVILLE – Mme ROBERT à M. VERNOUX.

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

5. INSTITUTION ET VIE POLITIQUE 5.3 Désignation de représentants

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le et que la convocation du Conseil avait été faite le 27 juin 2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu son rapport,

Selon l'arrêté préfectoral du 26 Février 2020, le Conseil Municipal doit désigner un membre titulaire et un membre suppléant afin de siéger au comité de pilotage chargé de conduire l'élaboration et la mise en œuvre du document d'objectif du site Natura 2000 « Vallée de la Meurthe, de la Voivre à Saint-Clément et Tourbière de la Basse Saint-Jean à Bertrichamps ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,
DESIGNE :

- M. Martial BANNEROT comme membre titulaire
 - M. Christian GEX comme membre suppléant.
- pour siéger au comité de pilotage de NATURA 2000

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,

Le Maire,
M. Christian GEX

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 079/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le trois Juillet, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni à la Salle des Fêtes de Baccarat, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire**.

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27

OBJET

**ENCAISSEMENT DE
PRODUITS SUR LE BUDGET
ANNEXE DE L'EAU (vente de
compteurs réformés).**

Etaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY - Mme CAREL - Mme CHASSAIN – M. BANNEROT – Mme TIHA - M. MOUGIN - Mme VAUDEVILLE – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART - M. FRANCOIS – M. MALHERBE – M. THIRIET – Mme MARCELLOT - Mme USTARITZ – Mme BAILLY – Mme BELCOUR - M. VANOT - M. VERNOUX – Mme HENRY – M. KUREK – Mme DA SILVA.

Excusés ayant donné pouvoir : M. COLIN à M. BANNEROT – M. LINDER à M. VANOT – M. MALARDE à Mme VAUDEVILLE – Mme ROBERT à M. VERNOUX.

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

7. FINANCES LOCALES 7.1 Décisions budgétaires

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le et que la convocation du Conseil avait été faite le 27 juin 2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu son rapport,

- Considérant que la Collectivité se trouve régulièrement confrontée à la nécessité d'encaisser les produits de la vente de compteurs réformés sur le budget annexe de l'EAU.

Vu l'avis favorable de la commission des finances,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'encaissement des recettes issues de ces ventes

- **DIT** que le bordereau joint à la vente indiquant le poids et le montant global sera annexé à chaque facturation, permettant ainsi de justifier du produit à percevoir.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX



PLAN DE FORMATION

ANNEE 2020

Le plan de formation :

Comme précisé notre règlement de formation, le plan de formation recense et organise l'ensemble des actions de formation prévues sur une période donnée. Il comporte deux données prévisionnelles essentielles :

- Une planification annuelle des actions de formation
- Une budgétisation établie sur les coûts pédagogiques prévisionnels

Le plan de formation ventile les actions selon trois objectifs structurants :

- Les actions relevant des orientations stratégiques et générales de la collectivité
- Les actions relevant d'objectifs de performance collective (besoins par service ou par métier)
- Les actions relevant des demandes individuelles essentiellement issues de l'analyse des besoins formulés au moment de l'évaluation individuelle

Durée du plan de formation :

Le plan de formation est établi pour une durée d'un an, après déroulement des entretiens professionnels de fin d'année. Les entretiens professionnels, détermineront les formations nécessaires aux agents pour l'année suivante afin de suivre au mieux l'évolution des besoins de la collectivité.

Le plan de formation 2020 est centré en particulier sur la sécurité au travail :

Le plan de formation se concentre sur les compétences réglementaires et nécessaires à l'exercice des missions des agents en matière de sécurité au travail, notamment avec le déploiement de formations règlementaires (habilitation électrique, formation d'autorisation de conduite, ...).

La collectivité souhaite mettre en avant également la prévention des risques au travail, notamment avec une formation manipulation des moyens de lutte contre l'incendie (extincteurs, RIA...), ou plusieurs agents de la collectivité vont être formé sur ce point, conformément à l'article 7 du décret n° 85-603 modifié du 10 juin 1985.

Voici les différentes formations proposées pour l'année 2020 :

Formation	Effectif à former	Observations
Diverses formations avec le CNFPT	-	En accord avec le supérieur hiérarchique et la collectivité, selon la procédure du règlement de formation.
Manipulation des extincteurs	10	Agents de différents services
Habilitation électrique initiale et recyclage	6	Un questionnaire de positionnement devra être complété par les agents. Ils seront analysés par le prestataire pour positionner l'agent sur la bonne habilitation électrique
Formation préalable à l'armement	3 pers	Entraînement obligatoire maniement des armes
FIMO dans le cadre d'un permis PL	1	Demande du CTM dans le cadre des astreintes
Autorisation de conduite NACELLE R486 CATEGORIE B TYPE 1	7	Dans le cadre du recyclage des autorisations de conduite / Formation en intra de 3 jours
Autorisation de conduite CHARIOT ELEVATEUR R489 CATEGORIE 3	10	Dans le cadre du recyclage des autorisations de conduite / Formation en intra de 3 jours
Autorisation de conduite MINI PELLE R482 CATEGORIE A INFERIEUR A 6T	6	Dans le cadre du recyclage des autorisations de conduite / Formation en intra de 2 jours